

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Pacific Region 401 - 1230 Government Street Victoria, B.C. V8W 3X4

Bid Fax: (250) 363-3344

### SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -Pacific Region 401 - 1230 Government Street Victoria, B. C. V8W 3X4

Title - Sujet CCGS S.W. LAURIER - GEN SETS					
Solicitation No N° de l'invitation	Λmo	ndr	ment No N° modif.		
F1782-15C752/A	008	IIUI	nent No N moun.		
Client Reference No N° de référence du client	Date				
F1782-15C752	2015	5-11	-04		
GETS Reference No N° de référence de SEAG			-		
PW-\$XLV-174-6814					
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
XLV-5-38103 (174)					
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-10  Time Zone Fuseau horaire Pacific Standard Time PST					
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:  Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:  Anstey Gregory  Anstey Gregory					
Anstey, Gregory  Telephone No N° de téléphone			N° de FAX		
(250) 363-0088 ( )			53-3960		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:		,			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur	/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	gn on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à si	gner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	ctères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Le but de cet amendement est d'incorporer Questions et réponses supplémentaires et de revoir l'Annexe J – Détermination de l'offre la plus avantageuse, tout comme inclus ci-dessous.

Date de réponse		2015.10.09	2015.10.19
Réponse du Canada	Non, une puissance de 568 kW à une charge de 100 % n'est pas acceptable. La puissance minimale acceptable est de 575 kW à 100 % de la charge. La puissance souhaitée (optimale) du groupe électrogène se situe entre 600 kW et 650 kW à 100 % de la charge.	Qui, un groupe électrogène de 730 kW est acceptable.	Le groupe électrogène ne doit pas être testé à une installation appartenant à une société de classification.  L'homologation de la société de classification visant le groupe électrogène, remis par une société de classification approuvée, doit être obtenue par l'intermédiaire d'une évaluation de la conception et de la présence aux essais d'un inspecteur d'une société de classification approuvée (ainsi que d'autres témoins selon les exigences contractuelles.
Question des soumissionnaires	Est-ce qu'un groupe électrogène avec une puissance nominale de 568 kW (625 kW avec une surcharge de 10 %) serait acceptable?	Est-ce qu'un groupe électrogène de 730 kW peut être utilisée si les dimensions physiques et le déplacement sont les même que ceux du groupe électrogène de 700 kW?	Réf.: « et doivent également être testés à au moins une installation appartenant à une société de classification approuvée (Voir la liste au paragraphe 3.4). » En l'absence d'une installation appartenant à une société de classification approuvée au Canada, cette exigence ne peut être respectée. Étant donné le scénario suivant: - groupe électrogène fabriqué selon une conception commerciale existante utilisant des composants approuvés ou homologués par une société de classification - assemblage définitif du groupe électrogène et essais combinés effectués à une installation répondant aux exigences de la norme ISO9001 au Canada - certificat d'agrément de la société de classification visant le groupe électrogène obtenu par l'intermédiaire d'une évaluation de la conception et de la présence aux essais d'une société de classification approuvée (ainsi que d'autres témoins selon les exigences contractuelles
Énonce des travaux (EDT)	Section 7.1		Section 9.1
Référence invitation	Annexe A		Annexe A
Référence	Invitation		Demande de soumission s
Item	~	2	ო

	S	t	taux de change?	C3010T 2014-11-27, Fluctuation du taux
				de change – Atténuation des risques
8	Demande	7	L'article 2-1 de la sollicitation fait référence à	Réviser l'article 2-1, en partie, comme
	de	n	une sortie de clause de date pour le Clause	suit:
	soumission	Р	du guide des CCUA. Donnez votre avis s'il	"Le document 2003 ( <i>2015-07-03</i> )
	S	^	vous plait?	Instructions uniformisées"
6	Demande	7	L'article 6-3.1 de la sollicitation fait référence	Réviser l'article 6-3.1 comme suit:
	de	, a	une sortie de clause de date pour le Clause	6-3.1 Conditions générales
	soumission	Р	du guide des CCUA. Donnez votre avis s'il	supplémentaires (avec équipage)
	S	>	vous plait?	2010A 2015-09-03- Conditions
				Générales-Besoin moyen-Biens-
				s'appliquent au contrat et en font partie
				intégrante.
10	Demande	Ь	Paragraphe (1) de l'article 9 (garantie) de la	Paragraphe (1) de l'article 9 (garantie)
	qe	2	2010A, Conditions générales, ne sont pas	de la 2010A, Conditions générales, est
	soumission	Р	l'accord avec le paragraphe 12.1 (garantie)	par les présentes révisé pour se lire
	S	<u>о</u>	de l'énoncé des travaux. Précisez s'il vous	comme suit:
		<u> </u>	olait ?	:
				1.Malgré l'inspection et l'acceptation
				des travaux par le Canada ou au nom de
				celui-ci et sans limiter l'application de
				toute autre disposition du contrat ou
				toute condition, garantie ou disposition
				prévue par la loi, l'entrepreneur, sur
				demande du Canada, doit remplacer,
				réparer ou corriger, à son choix et à ses
				frais, tous les travaux défectueux ou qui
				ne respectent pas les exigences du
				contrat, le cas échéant. La période de
				garantie sera de 12 mois après la
				livraison et l'acceptation des travaux ou
				comme indiqué au paragraphe 12.1
				(garantie) de l'énoncé des travaux ou la
				durée de la période de garantie

					standard de l'entrepreneur ou du fabricant, si elle est plus étendue.	
1	Demande de soumission s	Appel d'offres		Il n'y a aucune déclaration concernant la limitation de la responsabilité de l'entrepreneur. Donnez votre avis s'il vous plait?	Le Clause du guide des CCUA N0001C sera inclus dans un éventuel contrat avec la valeur indiquée étant le prix du contrat.	2015.10.27
	Demande de soumission s	Appel d'offres	Section 3.2	Les groupes électrogènes Wärtsilä ne sont pas munis de supports de marque LO-REZ. Est-il possible d'utiliser les supports de moteur standard de Wärtsilä, type RD-314, qui répondent du même coup aux exigences présentées au point 3.3?	Oui, il est possible d'utiliser le support type RD-314 de Wärtsilä.	2015.10.27
	Demande de soumission s	Appel d'offres	Section 3.13	Si le postrefroidisseur est refroidi à l'eau fraîche, est-il acceptable que l'échangeur de chaleur de l'eau de chemise et le réservoir d'expansion ne soient pas montés sur le moteur?	Oui, un échangeur de chaleur de l'eau de chemise monté séparément du moteur est acceptable. Le réservoir d'expansion peut être fourni par des tiers.	2015.10.27
					Clarification: Peut être fabriqué par des tiers, mais doit être fournie - voir Q 26.	2015.11.03
14	Demande de soumission s	Appel d'offres	Section 3.16	Le moteur 4L20 de Wärtsilä n'est pas muni de filtres duplex à cartouche et à passage intégral. Est-il possible d'avoir un filtre à huile de graissage monté sur le moteur (de type Boll & Kirch) au lieu d'un filtre duplex à cartouche et à passage intégral?	Oui, un filtre à huile de type Boll & Kirch est acceptable.	2015.10.27
15	Demande de soumission s	Appel d'offres	Section 3.18	Le moteur W4L20 n'est pas muni d'un système visant à dissiper les vapeurs d'huile produites par le moteur. Est-il acceptable d'exclure ce système de la proposition?	Oui, mais des dispositions doivent être prises pour permettre le raccord à quai d'un tuyau de ventilation du carter à la cheminée.	2015.10.27
16	Demande	Appel	Section	Il est impossible d'installer un système de	Oui, cela est acceptable	2015.10.27

	2015.10.27	2015.11.03	2015.10.27
	Oui, TCM acceptera une isolation conforme aux exigences de la SOLAS.	Oui, les articles: 5.2.1, <u>Clarification</u> : L'échangeur de chaleur à distance doit être fourni (ref Q13) 5.2.4, <u>Clarification</u> : Doit être fourni pour les moteurs à haute vitesse 5.2.8, <u>Clarification</u> : Il doit être possible de vider le puisard complètement 5.2.12, <u>Clarification</u> : Pompe d'amorçage de carburant doit être inclus sur les moteurs à haute vitesse 5.2.14 pourront être exclus de la liste de fournitures.	Oui, un réchauffeur à régime de prédémarrage fourni séparément et d'une marque autre que Hot Start est acceptable.
vidange d'huile de lubrification rapide sous le carter d'huile en raison de la conception. La vidange d'huile peut se faire par le raccord du séparateur au niveau de l'extrémité libre du groupe électrogène. Estil acceptable d'exclure le système de vidange d'huile de lubrification rapide de la liste des fournitures?	Wärtsilä ne connaît pas la SMTC. L'isolation du moteur respecte la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS). Est-il acceptable que l'isolation se conforme uniquement aux exigences de la SOLAS?	5.2.1. Échangeur de chaleur d'eau fonctionnant à l'eau salée fixé sur le moteur ne s'applique pas au W4L20. 5.2.4 Filtres duplex ne s'appliquent pas au W4L20 (réf. aussi 3.16.). 5.2.8 Carter d'huile muni d'un drain à sa base ne s'applique pas au W4L20 (réf. aussi 3.19). 5.2.12 Pompe d'amorçage de carburant ne s'applique pas au W4L20 5.2.14 Système électronique d'injection de carburant ne s'applique pas au W4L20 5.2.14 Système électronique d'injection de carburant ne s'applique pas au W4L20 Est-il acceptable d'exclure de la liste de fournitures les articles indiqués ci-dessus?	Le réchauffeur à régime de prédémarrage sera fourni séparément et non fixé au moteur. Est-il acceptable de fournir le réchauffeur à régime de prédémarrage séparément et que ce dernier soit d'une
3.19	Section 3.20	Section 5.2	Section 5.2.20
d'offres	Appel d'offres	Appel d'offres	Appel d'offres
de soumission s	Demande de soumission s	Demande de soumission s	Demande de soumission s
	17	18	19

				autre marque que Hot Start?	Voir aussi la question 28	2015.11.03
Demande	ande	Appel	Section	Une pompe d'amorçage de carburant	Oui, on peut exclure la pompe	2015.10.27
de sour	de soumission	d'offres	5.3.6	manuelle ne s'applique pas au W4L20. Peut- on l'exclure?	d'amorçage de carburant manuelle.	
S					Voir aussi la question 28	2015.11.03
Dem .	Demande	Appel	Section	Un réservoir d'expansion d'eau de	Oui, on peut exclure de la liste de	2015.10.27
de	de soumission	d'offres	5.3.9	refroidissement de chemise n'est pas integre au moteur. Peut-on l'exclure de la liste de	tournitures le reservoir d'expansion d'eau de refroidissement de chemise.	
s				fournitures?	Correction: Voir O 26	2015 10 30
Den	Demande	Annel	Section	les résultats de l'analyse de la vibration de	Oui la livraison des résultats 4 semaines	2015.10.35
de		d'offres	10.3.11	torsion seront disponibles 4 semaines après	après la commande du groupe	
sour	soumission			la commande du groupe électrogène. Est-ce	électrogène est acceptable.	
S				acceptable?		
Den	Demande	Appel	Section	Les certificats d'approbation de la société de	Oui, la livraison des certificats 3 à 4	2015.10.27
qe		d'offres	10.3.13	classification seront disponibles 3 à 4	semaines après le test d'acceptation en	
son	soumission			semaines après le test d'acceptation en	usine du groupe électrogène est	
S				usine du groupe électrogène. Est-ce acceptable?	acceptable.	
Den	Demande	Appel	Section 3.2	En référence à la Q 12 le moteur fabrique	Détails du montage RD-314 ont été	
de	de	d'offres		des amortisseurs de vibrations standards (Vulkan) dimensionnés pour le paquet peut	fournis.	2015.10.30
sour	IIOISSIII			être utilisé à la place d'isolateurs Lo Rez?	Les montages Vulkan peuvent être	
n					acceptables; le soumissionnaire doit fournir le numéro de modèle et les	
					détails qui démontre que les exigences	
					techniques de l'article 3.2 et 3.3 sont remplies.	
					or source sorice solution solution	
					invités à fournir des calculs démontrant	
					que les caractéristiques de vibration du	
					système de montage seront acceptables en service	
Den	Demande	Appel	Section	En référence à la Q13 est-il de la	Oui, si le type de moteur ne dispose pas	
qe		d'offres	3.13	responsabilité du constructeur du moteur de citer et de fournir l'échangeur de chaleur	d'un échangeur de chaleur intégré l'échangeur de chaleur à distance doit	2015.10.30
					-	13

2015.11.03	2015.10.30	2015.11.04
être dimensionnée et fournies par le fabricant du moteur. L'échangeur de chaleur doit être évalué pour l'eau de mer sur le côté de l'eau brute. Voir aussi la question 28	Pour clarifier, si un montage à distance tête réservoir est nécessaire, il doit être inclus dans l'offre. Le réservoir pourrait être construit localement aux spécifications du fabricant du moteur.  Le réservoir serait monté de 20,3 pouces (619 cm) au-dessus du pont.  Les dimensions maximales doivent être de:  36 pouces de large (avant et arrière)  37 pouces de hauteur = 152 cm  x 60 pouces de hauteur = 152 cm  x 30 pouces de profondeur (bâbord au tribord) = 76 cm	Oui un moteur sans un système d'injection électronique unité contrôlée peut être acceptable si elle répond à toutes les exigences de la classe et d'émission Voir aussi la question 28
monter à distance dans cette DP?	En référence à la Q13 et Q21 Est-ce la responsabilité du fabricant du moteur de citer et de fournir le montage à distance tête réservoir dans cette DP?	Est-ce qu'un moteur sans un système d'injection électronique unité contrôlée est acceptable si toutes les exigences de la classe et d'émission sont respectées ?
	Section 5.3.9	Section 5.2.14
	Appel d'offres	Appel d'offres
soumission	Demande de soumission s	Demande de soumission s
	26	27

2015.11.03	2015.11.03
Lorsque des composants demandés à l'origine avoir été fourni en tant que composants intégrés sont offerts par un soumissionnaire en alimentation séparée est acceptable selon le Q & A référencé, à condition toutefois que les évaluateurs peuvent, à leur seule discrétion, de réduire les points techniques attribués en contrepartie de les coûts supplémentaires probables d'installation qui en découleront ou en contrepartie d'aucune perte de fonctionnalité qui est déterminé par les évaluateurs.	Oui. Voir grille 14A, 14B et 21 de l'annexe J révisée
En référence à les Q&A 13, 15, 18, 19, 20, 25 & 27: Plusieurs réponses techniques ont réduit le champ d'application obligatoire de l'offre, ou altéré des composants à partir intégrante obligatoire d' alimentation séparée acceptable, ce qui peut affecter la fonctionnalité et auront un impact sur les coûts d'installation éventuels . Sera le plan d'évaluation de prendre en considération ces changements ?	En référence à les Q&A 28 : Le plan d'évaluation a été révisé?
Appel d'offres	Appel d'offres
Demande de soumission s	Demande de soumission s
28	29

### ANNEXE J – DÉTERMINATION DE L'OFFRE LA PLUS AVANTAGEUSE

### J1 Méthode de sélection de l'offre la plus avantageuse

La note pour le coût du soumissionnaire indique la position relative de son prix total proposé aux fins d'évaluation par rapport à l'offre de prix la plus basse reçue dans le cadre de la présente demande de soumissions.

La note technique du soumissionnaire indique sa position relative par rapport au plus grand nombre de points accordés pour les points techniques.

La note relative au meilleur rapport qualité-prix est déterminée par la somme de la note technique du soumissionnaire et de sa note pour le coût.

### J2 Calculs aux fins de détermination de l'offre la plus avantageuse

Afin d'évaluer les offres reçues par le Canada dans le cadre de cette demande de proposition, les critères et les calculs décrits ci-dessous sont utilisés pour sélectionner l'offre la plus avantageuse. Les critères et les calculs utilisés aux fins de la détermination du meilleur rapport qualité-prix sont décrits ci-dessous :

### J2.1 Critères :

La sélection est effectuée selon les critères suivants :

- a) Nombre maximum de points techniques
- b) Prix total proposé aux fins d'évaluation : comme fourni par le soumissionnaire
- c) Pourcentage accordé aux facteurs considérés dans le calcul du meilleur rapport qualité-prix : la note technique vaut 60 pour cent; le prix vaut 40 pour cent

### J2.2 Formule

La formule qui suit sera employée aux fins de calcul du rapport qualité-prix afin de sélectionner, parmi les soumissions jugées recevables, celle qui serait la plus avantageuse. (Voir l'exemple ci-dessous de la détermination du meilleur rapport qualité-prix.) La note pour le coût du soumissionnaire est obtenue en divisant le prix total proposé aux fins d'évaluation de la soumission au prix le plus bas par le prix total proposé aux fins d'évaluation par le soumissionnaire; le total est ensuite multiplié par 4000 (le facteur de pondération).

La note technique du soumissionnaire est obtenue en divisant le nombre de points techniques du soumissionnaire par le nombre total de points qu'il est possible d'obtenir; le total est ensuite multiplié par 6000 (le facteur de pondération). La note accordée au soumissionnaire pour le rapport qualité-prix est égale à la somme de la note technique et de la note pour le coût du soumissionnaire.

### J3 Exemple de détermination du meilleur rapport qualité-prix

En fonction de la plus haute note combinée pour la valeur technique (60 pour cent) et le prix (40 pour cent)

Soumissionnaire	Sour	nissior	naire 1	So	umissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Points techniques	4000			450	00	3000
Total du prix évalué	240 (	000 \$		170	000 \$	160 000 \$
	•					
Soumissionnaire 1 :						
Note technique =	4000	1	5000	Х	6000	= 4800
Note pour le prix =	160	1	240	X	4000	= 2667
Note relative au rapport qualité- prix =	4800	+	2667			= 7467
Soumissionnaire 2 :						
Note technique =	4500	/	5000	Х	6000	= 5400
Note pour le prix =	160	1	170	X	4000	= 3765
Note relative au rapport qualité- prix =	5400	+	3765			= 9165
Soumissionnaire 3 :						
Note technique =	3000	/	5000	Х	6000	= 3600
Note pour le prix	160	1	160	X	4000	= 4000
Note relative au rapport qualité- prix =	3600	+	4000			= 7600

Exemple du soumissionnaire 3 : La note technique est inférieure à 70 pour cent.

Exemple du soumissionnaire 2 : Meilleur rapport qualité-prix

### J4 GRILLE D'ÉVALUATION

### \*\*REMARQUE\*\*

- 1) Les soumissionnaires doivent démontrer que les groupes électrogènes proposés et les équipements connexes satisfont à toutes les exigences de la demande de proposition, et présenter des preuves documentaires à l'appui.
- 2) La proposition technique du soumissionnaire doit être claire, logique, bien organisée, complète, facile à consulter et rédigée de façon professionnelle; elle doit également être paginée et suivre l'ordre des critères d'évaluation décrits dans la demande de proposition.

Grille 1	1.0 Proposition de l'entrepreneur	(maximum de points possible 100) Justification de la note accordée	Note en points
100	La proposition de l'entrepreneur répond à		
max.	toutes les exigences du devis technique.		
90	La proposition de l'entrepreneur répond à		
max.	presque toutes les exigences du devis		
	technique, à l'exception d'un ou deux		
	éléments mineurs.		
80	La proposition de l'entrepreneur répond à		
max.	presque toutes les exigences du devis		
	technique, à l'exception de trois à cinq		
	éléments mineurs.		
50	La proposition de l'entrepreneur répond à		
max.	presque toutes les exigences du devis		
	technique, à l'exception de six à dix éléments		
	mineurs.		
0	La proposition de l'entrepreneur ne répond		
	pas adéquatement aux exigences du devis		
	technique.		
			ļ

Grille 2	3.4 Approbation d'une société de classification	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points
10 max.	ABS, DNV-GL, LR ou BV		, power
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

La proposition doit indiquer quelle société de classification donnera son approbation au groupe électrogène.

N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 3	3.7 Débit d'évacuation d'air	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points
10	< 2,5 m <sup>3</sup> /s		
max.			
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

La proposition doit fournir des renseignements au sujet du débit d'évacuation d'air.

Grille 4	3.9 Garantie sur le recouplage	(maximum de points possible 30) Justification de la note accordée	Note en points	
30 max.	La garantie doit être valide apr recouplage.	ès le		

0 max.	La garantie des articles relatifs au désalignement du couplage n'est pas valide après le recouplage.			
La proposition doit fournir des renseignements au sujet de la garantie après le réassemblage.				

Grille 5	3.10 Température ambiante	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points
10 max.	Capacité du moteur à fonctionner à charge continue et à pleine vitesse à une température ambiante de 50 C.		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

La proposition doit fournir des renseignements au sujet de la température ambiante nécessaire au fonctionnement de l'appareil. N/C (non conforme) : Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 6	3.11 Services, distributeur de pièces et représentant	(maximum de points possible 400)	Note en
	·	Justification de la note accordée	points
400	Deux situés dans les zones côtières de la		
max.	CB.		
300	Deux situés dans le fuseau horaire du		
max.	Pacifique		
200	Deux situés dans le fuseau horaire des		
max.	Rocheuses ou du Pacifique		
100	Deux situés dans le fuseau horaire du		
max.	Centre, des Rocheuses ou du Pacifique		
10	Deux situés dans le fuseau horaire de l'Est,		
max.	du Centre, des Rocheuses ou du Pacifique		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond		
	pas adéquatement aux exigences du devis		
	technique.		

La proposition doit fournir des renseignements sur les services qui accompagnent le groupe électrogène proposé et indiquer les emplacements de l'unité des installations, des distributeurs de pièces et du personnel clé. N/C (non conforme) : Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 7	3.13 Le moteur diesel doit être conçu pour fonctionnement avec du gazoil marin. Les moteurs doivent être refroidis à l'eau douce à l'aide de l'échangeur de chaleur d'eau de chemise et du réservoir d'expansion fixés au moteur. Les postrefroidisseurs et les refroidisseurs intermédiaires peuvent être refroidis à l'eau brute; le cas échéant, ils doivent être conçus et fabriqués pour le refroidissement à l'eau salée. Le démarrage doit se faire par air comprimé au moyen d'une commande locale au groupe électrogène et d'une commande à distance à partir de la salle de commande des machines.	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points
10 max.	La proposition de l'entrepreneur répond adéquatement aux exigences du devis technique.		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

La proposition doit fournir des renseignements sur la configuration et le carburant.

Grille	3.15 Huile de lubrification en vrac	(maximum de points	Note			
8		possible 100)	en			
		Justification de la note accordée	points			
100	Le moteur peut utiliser une huile de					
max.	lubrification générale.					
0	L'huile à moteur est seulement offerte chez le					
max.	fabricant d'équipement d'origine.					
La prope	La proposition doit comprendre des renseignements sur l'huile de lubrification.					

Grille 9	3.21 Certification correspondant au moins aux normes de niveau 2 de l'OMI	(maximum de points possible 100)  Justification de la note accordée			
100	Certifié comme conforme aux normes de				
max.	niveau III de l'OMI				
50	Certifié comme conforme aux normes de				
max.	niveau II de l'OMI				
N/C	Non certifié comme conforme aux normes de				
	niveau II, III ou IV de l'OMI				
La propo	La proposition doit fournir des renseignements sur la certification accordée par l'OMI.				
N/C (no	N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.				

Grille	3.22 Bruits mécaniques	(maximum	de	points	Note
10		possible 250)			en
		Justification de	la note a	ccordée	points

0.5	(400 ) (405 IP(A)	
25	122 à 125 dB(A)	
max.		
50	119 à 122 dB(A)	
max.		
75	116 à 119 dB(A)	
max.		
100	113 à 116 dB(A)	
max.		
125	110 à 113 dB(A)	
max.		
150	107 à 110 dB(A)	
max.		
175	104 à 107 dB(A)	
max.		
200	101 à 104 dB(A)	
max.		
225	98 à 101 dB(A)	
max.		
250	95 à 98 dB(A)	
max.		
	·	

La proposition doit fournir des renseignements au sujet des bruits mécaniques produits par le fonctionnement de l'appareil.

4.0 Dimensions du groupe électrogène	(maximum de points possible 100) Justification de la note accordée	
Hauteur > 2,74 m		
Longueur > 4,87 m ou		
Largeur > 1,82 m		
Hauteur de 2,74 m à 1,8 m		
Longueur < 4,87m et		
Largeur < 1,82 m		
Hauteur < 1,8 m		
Longueur < 4,87m et		
Largeur < 1,4 m		
La proposition de l'entrepreneur ne répond		
pas adéquatement aux exigences du devis		
technique.		
	Hauteur > 2,74 m Longueur > 4,87 m ou Largeur > 1,82 m Hauteur de 2,74 m à 1,8 m Longueur < 4,87m et Largeur < 1,82 m Hauteur < 1,8 m Longueur < 4,87m et Largeur < 1,4 m La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis	possible 100) Justification de la note accordée  Hauteur > 2,74 m Longueur > 4,87 m ou Largeur > 1,82 m  Hauteur de 2,74 m à 1,8 m Longueur < 4,87m et Largeur < 1,82 m  Hauteur < 1,8 m Longueur < 4,87m et Largeur < 1,4 m  La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis

La proposition doit comprendre un dessin technique du groupe électrogène (l'unité principale et l'unité de secours) indiquant clairement la longueur, la largeur et la hauteur du groupe électrogène.

Grille 12	4.2 Sortie d'échappement	(maximum de points possible 100) Justification de la note accordée	Note en points
100	Configuration en fonction de l'installation d'un		
max.	tuyau d'échappement à l'horizontale dans		
	l'espace prévu, décrit au point 4.1.		
50	Configuration possible en fonction de		
max.	l'installation d'un tuyau d'échappement à		
	l'horizontale dans l'espace prévu, décrit au		
	point 4.1.		

N/C	Impossibilité d'installer un tuya
	d'échappement à l'horizontale dans l'espac
	prévu, décrit au point 4.1.

La proposition doit comprendre un dessin technique de la sortie d'échappement.

N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 13	4.3 Culasse et chemises de cylindre amovibles	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points
10 max.	Les culasses et les chemises de cylindres peuvent être retirées dans l'espace prévu, décrit au point 4.1.		
N/C	Les culasses et les chemises de cylindres ne peuvent pas être retirées dans l'espace prévu, décrit au point 4.1.		

La proposition doit comprendre un dessin technique des culasses et des chemises de cylindre.

N/C (non conforme) : Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille	5.1 Traitement de l'eau de refroidissement	(maximum de points	Note
14		possible 100)	en
		Justification de la note accordée	points
100	Traitement de l'eau brute ou de l'eau de		
max.	chemise de refroidissement Maxigard couvert		
	par une garantie.		
90	Traitement de l'eau brute de refroidissement		
max.	Maxigard couvert par une garantie.		
0	Traitement de l'eau de refroidissement		
max.	Maxigard non couvert par une garantie.		

La proposition doit définir, le cas échéant, l'interaction chimique entre Maxigard et le refroidisseur d'eau de chemise.

Grille 14 A	5.2 et 5.3 Éléments obligatoires qui ne sont pas applicables pour les moteurs à vitesse	(maximum de points possible 50)	Note en
	moyenne	Justification de la note accordée	points
25	Échangeur de chaleur de l'eau de la mer est		
max	monté sur le moteur.		
5	Échangeur de chaleur monté séparément.		
max	Doit être une conception OEM du moteur et		
	les dimensions doivent être fournis.		
25	Réservoir de chemise d'eau est installé sur le		
max	moteur.		
5	Réservoir de chemise d'eau monté		
max	séparément. Détails du réservoir doivent être		
	fournies avec l'offre. Le réservoir fait partie		
	de la portée de d'approvisionnement.		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

5.2 - Les articles énumérés dans la section 5.2 et 5.3 sont obligatoires pour les moteurs à haute vitesse hors 5.2.14.

N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 14 B	5.2 Moteurs sans un système d'injection électronique unité contrôlée	(maximum de points possible 50) Justification de la note accordée	Note en points
25	5.2.14 Le moteur dispose d'un un système		
max	d'injection électronique unité contrôlée		
0	5.2.14 Un moteur sans un système		
max	d'injection électronique unité contrôlée est		
	acceptable mais doit répondre à toutes les		
	exigences de la classe et doit avoir des		
	lignes de carburant à double paroi.		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux		
	exigences du devis technique.		

5.2 - Les autres éléments énumérés dans la section 5.2 sont obligatoires pour les moteurs à haute vitesse.

Grille	5.2.19 Démarrage	(maximum	de	points	Note		
15		possible 200)			en		
		Justification de	la note a	ccordée	points		
200	Démarreur pneumatique à turbine Turbotwin						
max.	opérant à 9,56 bars ou moins						
100	Démarreur pneumatique à turbine opérant à						
max.	9,56 bars ou moins.						
La prop	La proposition doit fournir des renseignements sur le démarreur pneumatique.						

Grille 16	5.2.20 Réchauffeur prédémarrage	à	régime	de	(maximum possible 100) Justification de	de la note a	points ccordée	Note en points
100 max.	Réchauffeur à régime d Hot Start ou chauffe-bl phases, opérant à enviro							
50 max.	Réchauffeur à trois phases opérant à environ							
La proposition doit comprendre des renseignements sur le préchauffeur.								

Grille 17	6.1.1.4 Surveillance du moteur en marche	(maximum de points possible 100)	Note en
		Justification de la note accordée	points
100 max.	Compteur d'entretien (défini comme un compteur numérique indiquant l'entretien		
	prévu des unités)		
20	Compteur d'heures analogique		
max.			

La proposition doit indiquer le type et le modèle.

Grille 18	6.2 Dispositifs d'alarme et d'arrêt pour approbation d'une société de classification maritime	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points
10 max.	La proposition de l'entrepreneur répond adéquatement aux exigences du devis technique.		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

La proposition doit comprendre des renseignements sur les dispositifs d'alarme et d'arrêt qui seront fournis.

Elle doit également indiquer comment les dispositifs répondent aux exigences des sociétés de classification marine.

N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 19	6.3.7 à 6.3.1.19 Détails sur la liaison de données	(maximum de points possible 200) Justification de la note accordée	Note en points
200	Tous les points : 6.3.7 à 6.3.19		
max.			
100	90 % des points		
max.			
50	50 % des points		
max.			
25	25 % des points		
max.			

La proposition doit comprendre des renseignements sur la liaison de données lors d'une connexion à distance.

Grille	6.4 Cotation du panneau de protection contre	(maximum de points possible 10)	Note
20	l'infiltration d'eau	Justification de la note accordée	en
			points
10	Protection supérieure à IP23		
max.			
0	Protection équivalant à IP23		
max.			

La proposition doit indiquer clairement le degré d'étanchéité du panneau de protection ou le degré de protection IP.

Grille 21	7.1 Alimentation électrique du groupe électrogène	(maximum de points possible 1000) Justification de la note accordée	Note en points
600 max.	Le groupe électrogène proposé consomme entre 575k kW et 600 kW		
900 max.	Le groupe électrogène proposé consomme entre 600 kW et 625 kW		

900 max.	Le groupe électrogène proposé consomme entre 625 kW et 650 kW	
800 max.	Le groupe électrogène proposé consomme entre 650 kW et 675 kW	
700 max.	Le groupe électrogène proposé consomme entre 675 kW et 730 kW	
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.	

La proposition doit indiquer clairement la consommation en kilowatts du groupe électrogène.

N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 22	7.2.1 Capacité de court-circuit	(maximum de points possible 100) Justification de la note accordée	Note en points
100	Capacité de court-circuit de 11 à		
max.	15 secondes		
50	Capacité de court-circuit inférieure à		
max.	11 secondes		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond		
	pas adéquatement aux exigences du devis		
	technique.		

La proposition doit démontrer la capacité de court-circuit en fournissant des calculs à l'appui ou le numéro de série du fabricant d'équipement d'origine.

N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 23	7.2.2 Capacité de surcharge de 110 % pour une heure	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points
10 max.	La proposition de l'entrepreneur répond adéquatement aux exigences du devis technique.		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

La proposition doit comprendre des renseignements sur les essais en surcharge.

Grille 24	7.3 600 V c. a., trois phases	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points
10 max.	La proposition de l'entrepreneur répond adéquatement aux exigences du devis technique.		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

La proposition doit comprendre des renseignements sur la tension du groupe électrogène et le nombre de phases.

La proposition doit comprendre des renseignements sur l'excitation et le pas de bobinage.

N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille 25	7.4.9 Efficacité de l'alternateur	(maximum de points possible 100) Justification de la note accordée	Note en points
100	De 92,3 % à 96,8 %		
max.			
50	De 88 % à 92,2 %		
max.			
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.		

La proposition doit indiquer le taux d'efficacité de l'alternateur.

N/C (non conforme): Les soumissions seront jugées irrecevables.

Grille	9.1 Essais	(maximum de points	Note
26		possible 200)	en .
		Justification de la note accordée	points
200	Installation d'essai des groupes électrogènes		
max.	située en Colombie-Britannique		
100	Installation d'essai des groupes électrogènes		
max.	située au Canada		
10	La proposition de l'entrepreneur répond		
max.	adéquatement aux exigences du devis		
	technique.		
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond		
	pas adéquatement aux exigences du devis		
	technique.		
		·	

Grille	10.3 Régime du moteur Diesel (tours/minute)	(maximum de points	Note
27	et course de piston	possible 500)	en
		Justification de la note accordée	points
500	Tours/minute x course (m) / 30 <= 7 (m/s)		
max.			
400	Tours/minute x course (m) / 30 <= 8 (m/s)		
max.			
200	Tours/minute x course (m) / 30 <= 9 (m/s)		
max.			
25	Tours/minute x course (m) / 30 <= 10 (m/s)		
max.			

Grille 28	10.3.6 Nombre de cylindres de moteur	(maximum de points possible 1000) Justification de la note accordée	Note en points
1000 max.	4 à 8 cylindres par moteur		
500 max.	8 à 12 cylindres par moteur		
100 max.	12 à 16 cylindres par moteur		
0 max.	16 cylindres ou plus par moteur		

Grille 29	12.1 Garantie d'un (1) an	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points	
10	La proposition de l'entrepreneur répond adéquatement aux exigences du devis technique.			
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.			
N/C (non conforme) : Les soumissions seront jugées irrecevables.				

Grille 30	12.2 et 12.3 Exigences des représentants détachés et procédure de réassemblage de l'alternateur ou du générateur	(maximum de points possible 10) Justification de la note accordée	Note en points	
10	La proposition de l'entrepreneur répond adéquatement aux exigences du devis technique.			
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.			
N/C (non conforme) : Les soumissions seront jugées irrecevables.				

Grille 31	5.3.10 et 7.4.15 Commandes électroniques de moteur et interface de répartition du chargement	(maximum de points possible 20) Justification de la note accordée	Note en points	
20	La proposition de l'entrepreneur doit fournir la même interface de tableau de distribution que le Woodward 2310D installé.			
N/C	La proposition de l'entrepreneur ne répond pas adéquatement aux exigences du devis technique.			
N/C (non conforme) : Les soumissions seront jugées irrecevables.				

Nombre maximum de points techniques aux	1020
---	------

grilles 1 à 10	
Nombre maximum de points techniques aux grilles 11 à 20	2020
Nombre maximum de points techniques aux grilles 21 à 30	1940
Nombre maximum de points à la grille 31	20
Somme (des éléments ci-dessus)	5000